

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 juin 2024



Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine

Flying whales. Des interrogations sur l'atterrissage.

Refaire voler des dirigeables pour le transport de charges lourdes en zones difficiles d'accès : c'est un projet sur lequel l'État et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine parient pour l'avenir et mobilisent des financements publics importants.

Une nouvelle étape s'ouvre aujourd'hui avec un projet de délibération présenté à la décision des élu.es de l'Assemblée régionale pour le portage foncier et immobilier en faveur de l'implantation d'une usine de dirigeables de fret-cargo à Laruscade (33).

Il ne s'agit pas pour le CESER de se positionner « pour » ou « contre » ce projet mais de partager les réflexions et questionnements soulevés qui n'ont pas trouvé de réponse dans les documents transmis par le Conseil régional au moment où les instances se sont réunies. Des questions restent en suspens sur la faisabilité globale du projet (faisabilité technologique et étude de marché), sur l'impact en termes d'emplois créés, sur le niveau de maturité technologique ainsi que sur l'intérêt environnemental du projet.

Si le CESER comprend les intérêts environnementaux liés au développement d'un mode de transport de marchandises non carboné, les études déjà publiées montrent des impacts potentiels pourraient être inquiétants, relevés par l'Autorité environnementale (Ae). Le CESER s'interroge notamment sur l'emprise au sol de l'usine de dirigeables de fret-cargo aujourd'hui non compensée car le territoire dédié est déjà utilisé en compensation du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO).

Plus globalement, l'Assemblée socio-professionnelle s'interroge sur les études qui ont pu être réalisées pour établir l'intérêt environnemental indéniable et la soutenabilité sur le long terme de ce type de transport : bilan carbone intégrant la construction des usines, des engins, des matériaux, des déplacements liés à la recherche et développement du système et des actions commerciales ; pérennité et disponibilité locale ou globale des ressources (hélium issu des champs gaziers, textiles spéciaux issus de la chimie du pétrole ou du gaz, eau pour les besoins de pompage / équilibrage des charges, etc.).

S'agissant d'un projet faisant appel aux deniers et au soutien public, le CESER attend des réponses à l'ensemble de ses questions.

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

[Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « Portage foncier et immobilier en faveur de l'implantation 9 d'une usine de dirigeables de fret-cargo à Laruscade »](#)

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr